FO DGFiP
SECTION DE LA MARNE
L'INFO 51
Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFiP
26 février 2019

La maison DGFiP brûle

Le 13 décembre 2018, notre Directeur (comme tous les N°1 départementaux) était convié à une réunion ayant pour thème, entre autre, la « géographie revisitée » : l'organisation du réseau DGFiP à l'horizon 2022.

Un document, très précis intitulé lui a été remis : lien site FO51 *"Bâtir un nouveau réseau"*

F.O.-DGFiP a interrogé notre Directeur lors du Comité Technique Local le 18 janvier 2019 sur son contenu mais il semblait le découvrir !!!

RÉSEAU DGFiP DÉCIMÉ

LA PROXIMITÉ AUX OUBLIETTES

La notion de proximité (géographique) doit disparaître au profit de la notion d'accessibilité.
Ainsi, le réseau actuel évoluera au profit du travail à distance (attention, à ne pas confondre avec le télétravail), des Maisons de Services Au Public (MSAP) sans agent DGFiP, de permanences dans les mairies, de bus DGFiP, de la disparition de l'accueil classique par une généralisation de l'accueil sur RDV.
L'administration mise sur l'accès à nos services via internet mais, la fracture numérique, comme la fracture sociale, existe ce qui laissera sur le bas côté une frange importante de la population.

DISPARITION DU RÉSEAU SPL

Le réseau des Trésoreries devra s'organiser sur une logique de « front office/back office ».
Le « front office » sera assuré par un cadre/VRP de la DGFiP pour chaque EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) : la Marne en compte 14 à ce jour.
Le « back office » prévu pour les tâches « industrialisables » sera constitué de 1 à 3 sites par département : combien pour la Marne ?

Le secteur des Trésoreries Hospitalières sera regroupé en poste comptable de 50 agents maximum : la Marne compte 51 ETP (Emploi Temps Plein) sur Épernay, Châlons et Reims. Par déduction, l'avenir est un regroupement en une seule structure.

Réseau DGFiP de la Marne d'ici à 2022

- 1 seul SPF/E (déjà mis en place)
- 2 SIP maximum
- 2 SIE maximum
- suppressions des trésoreries avec la mise en place de 1 à 3 structures « back office »
- 1 trésorerie hospitalière
- création possible d'agences comptables : lien site FO51 *"GT Agences Comptables 28-01-2019"*
- avenir incertain du PRS avec la possible création d'un réseau unique de recouvrement
- restructuration du Contrôle Fiscal avec la création éventuelle d'un pôle unique de contrôle

GESTION FISCALE : Combien de services ?

La gestion Fiscale (SIP et SIE) verra ses effectifs se regrouper en structure de 50 agents maximum.
La Marne compte 121 ETP dans les SIP et 90 ETP dans les SIE. Le SIP de Reims (fusion des 3 ex-SIP de Reims) compte 64 ETP et le SIE (fusion des 3 ex-SIE de Reims) 42 ETP.

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS
Tél : **06 17 40 61 39**
Mail : **fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr**
Site : **http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/**

Par déductions et suppressions d'emplois à venir, notre département aura au maximum 2 SIP et 2 SIE (sur Reims et le 2e ?)

Notre Directeur a déjà regroupé les 4 ex-SPF à Reims pour créer une unique structure : le SPF-E.

AGENTS, ON SE FOUT DE VOUS !!!

BILAN CARBONE

Pour beaucoup d'agents, vous serez obligé de vous déplacer de plus en plus loin pour travailler de même pour les usagers afin d'avoir accès à nos services.
Alors que le Directeur nous vantait le bilan carbone positif suite à la sédentarisation de l'Équipe Départemental de Renfort (EDR) lors du dernier CTL du 18 janvier 2019, cet argumentaire n'est déjà plus d'actualité au vu des restructurations envisagées.

RÉFORME FONCTION PUBLIQUE : ATTENTION, DANGER !!!

L'avant-projet de loi de la réforme de la Fonction Publique doit être présenté avant fin mars au conseil des ministres pour une adoption définitive avant l'été : lien site FO51 "Avant-projet Fonction Publique"

MOBILITÉ VOLONTAIRE, DÉTACHEMENT D'OFFICE, PLAN DE DÉPARTS

Favoriser, soi-disant, la mobilité entre les 3 fonctions publiques mais dans quelles conditions (rémunération, carrière, conditions de travail…).

En cas de restructuration, plusieurs pistes :
- le détachement d'office (cf article sur les agences comptables)
- reclassement dans le privé
- départ volontaire avec mise en place d'un dispositif de rupture conventionnelle et indemnités

RECOURS AUX CONTRACTUELS

Ouvrir en grand l'accès à la Fonction Publique à des contractuels (même au niveau directionnel) au détriment des fonctionnaires issus de concours.
On tend vers une fonction publique amoindrie pour laquelle les possibilités de mutations seront réduites ou vers de la mobilité forcée avec de plus en plus de précarité.

DIALOGUE SOCIAL MIS Á MAL

Suppression des CT (Comités Techniques) et CHS-CT (Comité d'Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail) remplacés par le CSA (Comité Social d'Administration)
Suppression de la consultation préalable des CAP pour des questions liées aux mutations et à l'avancement.

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT : 50 000 suppressions d'emplois

Le ministre DARMANIN prévoit déjà la suppression de 7000 à 8000 postes avec la mise en place du Prélèvement A la Source (PAS). Au final, combien d'emplois à la DGFiP seront supprimés ? Il faut rappeler que notre Direction est le plus gros contributeur malgré seulement 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

EXIGEONS DES RÉPONSES DE NOTRE DIRECTEUR

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT DIRE NON

FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT SUR LES OS

PERSONNE DE DÉFENDRA NOTRE AVENIR, NOS MISSIONS, NOS EMPLOIS, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL Á NOTRE PLACE

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS
Tél : **06 17 40 61 39**
Mail : **fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr**
Site : **http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/**